

## JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 6 MAI 1797.

*De Philadelphie, le 8 Mars.**Suite du discours de M. Jean Adams.*

„Le zèle et l'ardeur, dont le peuple fut animé durant cette guerre révolutionnaire, suppléant au vuide d'un gouvernement, eurent assez de force pour maintenir l'ordre public à un degré du moins suffisant pour la conservation temporaire de l'état social. On sentit bientôt, qu'une confédération étoit nécessaire; et on la prépara sur les modèles des confédérations batave et helvétique, les seuls exemples que l'histoire nous offre avec quelque détail et précision, et certainement les seuls que le peuple en général eût jamais pris en considération: Mais, réfléchissant sur les différences frappantes qu'on remarquoit entre ce pays-ci et ces deux républiques, où un courier peut dans une seule journée se rendre du siège du gouvernement jusqu'à la frontière, il fut prévu dès lors avec certitude par ceux qui assistèrent au congrès, lorsqu'on forma cette confédération, qu'elle ne pouvoit pas être durable. Négligence des réglemens qu'elle prescrivoit; manque d'attention aux points qui y étoient recommandés, sinon une déobéissance même formelle à son autorité, non seulement de la part d'individus, mais de la part d'états entiers; voilà les fautes, qui se manifestèrent bientôt avec leurs tristes effets; une langueur universelle, des jalousies, des rivalités d'états l'un contre l'autre, la décadence de la navigation et du commerce, le découragement des manufactures nécessaires, la diminution universelle de la valeur des biens-fonds et de leurs produits, le mépris de la foi publique et particulière, la perte de la considération et du crédit chez les nations étrangères, et finalement des mécontentemens et des animosités, des ligue, des conventions partielles,

et l'insurrection, qui nous menaçoit d'une grande calamité.

„Dans une crise aussi dangereuse, le peuple de l'Amérique ne fut pas abandonné par son bon sens accoutumé, par la présence d'esprit, la résolution et son intégrité. Il fut pris des mesures pour concerter un plan, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité publique, de pourvoir à la défense commune, d'avancer le bien-être général, et de mettre hors d'atteinte les bienfaits de la liberté. Les recherches publiques, les discussions qui eurent lieu, et les délibérations sur cet objet se terminèrent dans la constitution de gouvernement sous laquelle nous vivons aujourd'hui avec tant de bonheur.

*(La suite ci-après.)**De Lisbonne, le 27 Mars*

La déclaration de guerre de l'Espagne contre nous est encore en suspens. Notre cour, de son côté, ne néglige rien pour l'empêcher. Quoique notre armée et notre marine manquent de poudre, et que l'amiral Jervis en ait offert de celle prise sur les Espagnols, on l'a refusée. Les armées sont campées en présence l'une de l'autre. Nos lignes s'étendent depuis le Tage jusqu'à la Guadiana, ayant la forteresse d'Elyas à la droite, et celle de Montalvao à la gauche. Le centre est soutenu par les fortifications de Portallegra et de Castello de Vide. Les lignes Espagnoles vont aussi de la Guadiana au Tage. Elles ont Badajos à la gauche, Alcantara à la droite, et Albuquerque au centre. A Alcantara, il y a un pont sur le Tage. Notre armée est d'environ 55,000 hommes, commandés par le duc d'Alafoens, proche parent de la Reine. Quand le reste des troupes de Porto-Ferrajo sera arrivé, l'armée angloise sera de 10,000 hommes,

et compris les émigrés françois. On dit que les Espagnols suivront le même plan d'attaque que dans la dernière guerre. Pendant qu'une colonne traversoit le Tage à Alcantara, et descendoit jusqu'à Villa-Velha, une autre assiégeoit et prenoit Alméida, l'une de nos meilleures forteresses, et une troisième entroit dans le Nord-Est. L'officier françois qui commandoit alors l'armée Espagnole au siège d'Alméida, commande aujourd'hui notre artillerie.

*Suite de Londres du 21 Avril.*

S. A. R. le Prince de Wurtemberg voyage; de Portsmouth où il est maintenant, il doit se rendre à l'isle de Wight, Southampton, Salisbury, Critchill, Stourhead, Bath, Bristol, Oxford, Birmingham etc. Les Commandans des places où il doit passer, ont l'ordre de lui rendre les mêmes honneurs qu'aux princes de la maison Royale.

Lady Charlotte Bruce doit accompagner la Princesse Royale lors de son départ d'Angleterre.

M. de Montpensier et de Beaujolois sont arrivés à Philadelphie le 9 Février.

*Motion pour la paix (Suite de la séance du 10.)*

M. Fox continue : L'honorable membre parle de nos ressources qui sont encore entières. Réellement, Monsieur, un pareil langage est une insulte pour toute la nation. Nos ressources entières ! grand Dieu ! lorsque nous venons de violer la foi due au crédit public. Il parle aussi de nos conquêtes ; il en a même nommé quelques-unes ; mais je regarde comme les plus grandes défaites ce qu'il appelle de grandes conquêtes. Quel est le membre de cette Chambre, qui ne verroit volontiers St. Domingue dans les mains des françois, pour épargner les trésors et le sang que cette isle nous a déjà coûtés ?..... Lorsque nous avons entrepris cette guerre, nous nous félicitions d'avoir toute l'Europe pour alliée. Avons-nous maintenant les mêmes motifs pour la continuer ? La France est alliée avec l'Espagne ; elle domine toutes les puissances de l'Italie ; elle est souveraine de toute la Belgique, et on peut regarder comme une alliance active son espèce de neutralité avec la Prusse. Nous avons, il est vrai, un grand allié, sur la fidélité duquel nous pouvons compter ; je veux parler de la dette nationale. C'est un allié dont les forces s'augmentent de jour en jour, qui est continuellement actif, et qui ne nous abandonnera jamais, même en tems de paix..... La Chambre doit se rappeler le langage que tenoient les ministres au commencement de la guerre, et leurs calculs sur les finances de la France ; nous espérons que nos ressources sur-

vivroient de beaucoup aux siennes. Le gouvernement françois peut avoir maintenant le même espoir ; et la question actuelle est de savoir, non pas si nous pouvons résister à la France et à l'Espagne, mais combien de tems il nous sera possible de supporter la durée de la guerre. Dans notre situation actuelle, il est du devoir de la Chambre de parler clairement et ouvertement à S. M., et de lui dire que notre confiance dans les ministres a été continuellement trompée. Mais, dira-t-on, les françois tireront avantage de l'obligation où sera le ministre de faire la paix. Je suis, Monsieur, d'un autre avis ; je ne crois pas que la France abuse plutôt de notre magnanimité dans le cas où la Chambre s'expliqueroit vis-à-vis de S. M., que si elle continuoit à accorder sa confiance à des ministres qui ne peuvent prononcer un mot de conciliation sans être en contradiction avec eux-mêmes. La France ne peut-elle donc pas faire cette distinction, et sentir qu'il est plus avantageux pour elle de négocier avec le peuple de la Grande-Bretagne, et la Couronne représentant le peuple anglois, qu'avec la faction régnante d'Angleterre ? Quel est le vœu des deux nations ? Ce n'est point pour une paix basée sur la haine et la rancune, mais sur l'amitié, sur l'oubli complet des qualifications injurieuses qu'on s'est prodigué de part et d'autre ; mais sur le principe que le républicanisme de France n'est point l'ennemi de la forme monarchique heureusement établie en Angleterre, ni la monarchie angloise opposée aux libertés républicaines de France. Qui pourroit garantir, aussi bien que la déclaration de la Chambre des Communes, notre désir sincère de faire la paix ?... Quelque difficulté que présentent les conditions de paix, il sera encore beaucoup plus difficile de rétablir l'harmonie et la bonne intelligence entre les deux nations. J'évite de parler des conditions ; je ne dirai rien sur la Belgique ; la Hollande exigeroit plus de détails. Quant aux autres provinces conquises par les françois, que l'Empereur ait un peu plus, ou un peu moins en Italie, cet objet ne peut pas entrer en comparaison avec les avantages de la paix, dès l'instant où on est fermement convaincu qu'elle est absolument nécessaire. Une paix permanente, et qui rétablira la bonne intelligence, est préférable à toutes les conditions. Il faudra donc, me dira-t-on, nous mettre à la merci de la France. Je me flatte que cela n'arrivera jamais ; cependant je suppose pour un instant que cela soit : La guerre doit avoir un terme, quelque éloigné qu'il puisse être. Quelqu'un croit-il qu'elle puisse durer encore dix ans ? Lorsque ces dix années seront écoulées, il faut

dra négocier, et peut-on espérer de le faire d'une manière plus avantageuse que dans ce moment? Je ne le crois pas; parceque quand la France perdrait ses conquêtes en Italie et dans la Belgique, quand elle seroit privée de l'assistance de l'Espagne et de l'alliance de la Prusse, toutes ces pertes seroient plus que compensées par l'accroissement de notre dette nationale.....

L'honorable membre dit que les françois ont rompu la négociation. Le malheur est, Monsieur, que S. M. a un ministre qui ne peut s'expliquer de manière à être compris... Que nos offres soient si claires, qu'il soit impossible de leur donner une fausse interprétation. Mais surtout considérons la triste position du peuple, ce qu'il a souffert, ce qu'il souffre encore, et faisons-le jouir des avantages de la paix qu'il désire si ardemment et qui lui est si indispensablement nécessaire.

On cherche à vous persuader que la Chambre ne seroit qu'encourager les françois, si elle usoit de son influence sur le pouvoir exécutif. Mais, de bonne foi, peut-on croire qu'ils auront une moindre idée de votre énergie, parceque vous prendrez la résolution de vous mêler de vos propres affaires sans vous confier au ministre? Se flatteront-ils d'obtenir des meilleures conditions de paix du peuple anglois, que de son gouvernement? Peuvent-ils être persuadés que la faction dominante ici aura plus à cœur les intérêts de l'Angleterre, que la nation elle-même parlant par ses représentans? Je suis convaincu du contraire; & puisque nous attendons plus de justice du peuple françois que de toutes les factions qui le divisent, nous devons supposer qu'il pense de même de celui de la Grande Bretagne. Qu'on me dise s'il est possible de donner à la France une garantie plus forte de la sincérité de votre désir pour la paix, que le vœu de la Chambre, qui leur déclarera que voulez négocier.

Je ne veux pas examiner maintenant quelles pourroient être les conditions de paix. Je sais aussi bien que le ministre, que ce n'est pas le moment de les discuter ici. Mais je crois pouvoir dire sans danger, que quoique la Belgique ait été regardée comme la cause de la rupture des négociations, il n'y auroit plus à présent de grandes difficultés à ce sujet entre les parties. Je crains bien que nous n'ayons pas grand-chose à réclamer pour la Hollande: je crains aussi que toute contestation sur la part que l'Empereur conservera en Italie, ne soit désormais superflue; je ne doute point que le bon sens, ou si vous voulez, le cri du peuple anglois ne mette aucun obstacle à toutes les concessions qu'on voudra faire sur ces objets. (La suite ci-après.)

*Suite de Paris, du 26 Avril.*

Il est très vrai que Barère a été nommé par l'assemblée électorale séante à Tarbes; mais une chose encore plus vraie, c'est qu'il ne sera point admis au corps législatif; les loix de la politique et de l'humanité le repoussent du sénat. L'homme qui a égorgé les pères, seroit-il appelé à représenter les enfans? (Quotidienne.)

Deux évènements, du nombre de ceux qui autrefois très rares, sont devenus fort communs depuis que nous sommes philosophes, sont arrivés hier dans le fauxbourg Saint-Marceau. Un

homme qui s'ennuyoit de vivre avec sa femme a jugé à propos de l'égorger, et elle étoit enceinte de cinq mois. L'assassin a paru fort content de cet exploit; car il n'est pas même sorti de sa maison, et il disoit à ceux qui lui reprochoient un pareil crime, qu'il avoit cru devoir se faire justice lui-même. Tandis que ceci se passoit dans la rue Mouffetard, un tailleur de la rue des Deux-Boules se précipitoit dans la rivière, où il s'est noyé. Quand on est parvenu à égarer l'espèce humaine, au point de lui faire croire qu'il n'y a ni Dieu ni diable, et que toutes les religions ne sont qu'un amas de préjugés, on doit s'attendre à voir signaler chaque jour par de semblables forfaits. (Gazette françoise)

Les inscriptions sont montées de 8  $\frac{1}{2}$  à 12 pour cent, et les mandats de 18 à 24 sols.

*Des frontières de la Turquie, le 24 Avril.*

Il règne toujours beaucoup de troubles et d'agitations dans les provinces de la Turquie Européenne; ici, ce sont des troupes de brigands qui pillent et dévastent le pays; là, ce sont des ambitieux qui cherchent à se former un parti nombreux pour se rendre indépendans de la Porte. Les Pachas même sont divisés entre eux, et ces divisions donnent souvent lieu à des scènes sanglantes. Dans cet état des choses, l'on ne peut présumer que la Porte songe à s'engager dans une guerre contre quelque puissance Européenne; elle est déjà assez occupée du maintien de sa propre existence, qu'un concours de causes et de circonstances semble menacer de plus en plus.

Suivant des lettres de Smyrne, il y a eu le 15 Mars dans cette ville, un violent tumulte parmi les Jannissaires; dans leur fureur, ils mirent le feu à quelques édifices; 800 maisons furent brûlées, et plus de 10 mille balles de coton, ainsi que quantité d'autres marchandises, devinrent la proie des flammes.

*De Vienne, le 29 Avril.*

Comme S. M. l'Empereur s'est réservé de ne faire publier le traité de paix conclu avec la France, que lorsqu'il aura été ratifié, et que le courrier expédié à cet effet pour Paris, ne sera guères de retour que le 2 ou le 3 de Mai, l'on n'a pu jusqu'à ce moment être instruit de la véritable substance de ce traité. L'on sait seulement pour certain que l'intégrité de l'Empire y est stipulée, parceque sans cette condition préalable S. M. n'eût point accepté la paix.

Il a été arrêté depuis à Grätz, que l'armée françoise se retirera jusqu'au Mincio, et que les troupes Impériales la suivront, pour reprendre possession de toute la partie qui s'étend

jusqu'à ce fleuve. En conséquence, l'on s'est déjà mis en mouvement de part et d'autre.

S. M. le Roi de Prusse, a rappelé M. le marquis de Luchefini, et a nommé pour le remplacer près de notre cour, M. le comte de Keller, ci-devant ambassadeur à la Haye.

Comme le bruit s'est renouvelé dans l'Empire que lors de la conclusion du traité de paix définitif, il seroit pris certains arrangemens au sujet de la Bavière, S. M. l'Empereur vient de faire assurer S. A. S. l'Electeur Palatin, par le comte de Seilern, que l'on n'avoit jamais songé ici à pareille transaction, bien loin qu'il en eût été question.

S. M. vient de conférer au général-major prince d'Orange le régiment de d'Alton, en récompense des services signalés que ce général a rendus dans le cours de cette guerre.

*De la Haye, le 26 Avril*

Notre assemblée nationale tient depuis quelques jours des séances extraordinaires; et l'on est fondé à croire que dans ces comités secrets, il est question d'objets relatifs aux négociations qui ont été entamées entre le général Buonaparte et les plénipotentiaires autrichiens.

La convention vient de publier une amnistie pour tous les déserteurs, ainsi que pour ceux qui ont fait partie de l'assemblée d'Osnabruck.

*De Constadt, le 2 Mai.*

Le quartier-général de l'armée Impériale du Haut-Rhin est ici depuis trois jours; mais l'on croit qu'il sera transféré incessamment ailleurs. La plus grande partie des troupes autrichiennes ont quitté les environs du Rhin pour aller prendre des quartiers dans l'intérieur; 40 escadrons de cavalerie, et un nombre proportionné d'infanterie et d'artillerie, vont être répartis dans le pays de Wurtemberg. Les François, de leur côté, se sont retirés vers le Rhin, et une grande partie a déjà passé ce fleuve.

Le général Kingling n'a point été tué dans un des derniers combats, comme le bruit en avoit couru.

*De Bruchsal, le 3 Mai.*

La ratification du Directoire est arrivée à Durlach; mais on ne fait pas positivement si c'est le traité préliminaire de paix, ou seulement l'armistice entre les armées du Rhin, qu'il a ratifié.

\* Pour la 116<sup>me</sup> Lotterie de Hambourg, dont le tirage, en une seule classe, aura lieu le 12 Juin prochain, & dans laquelle il y a à gagner les lots considérables de 60,000, 30,000, 15,000, 10,000, &c. marcs courant de Hambourg, à 40 kr. argent de Francfort le marc, on peut avoir chez moi des billets, l'entier à 40 fl.; le demi-billet à 20 fl. & le quart à 10 fl. On voudra bien envoyer les lettres & les remises franches de port, & joindre aux dernières 4 kr. pour l'inscription.

Reinganum, à Francfort, sur la place de Trèves, No. 90.

On apprend de Pfortzheim, qu'avant-hier il passa par cette ville un corps de 3000 Autrichiens, qui le lendemain fut remplacé par un corps plus considérable, qu'on évalue à 12,000 hommes. Ces troupes, venues des environs de Rastadt & de Carlsruhe, vont prendre leurs cantonnemens dans le duché de Wurtemberg. Le corps du Prince de Furstenberg, & l'armée de Cende, vont s'établir aux environs de Donaueschingen. On présume que ces mouvemens sont le résultat des conférences qui ont eu lieu entre les généraux respectifs, par rapport à l'armistice définitif. On assure qu'il va s'établir à Heidelberg un congrès composé de 6 généraux François, ayant pour objet de régler toutes les difficultés qui pourroient s'élever à ce sujet. (*Gazette de Deux-Ponts.*)

*\* De Francfort, le 4 Mai.*

Le prince-régnant, Henri de Nassau-Saarbrucken, né le 9 Mars 1768, est mort le 27 du mois dernier au château de Cadolybourg, des suites d'une malheureuse chute de cheval. Le prince-régnant, Charles Guillaume de Nassau-Ullingen, lui succède, comme le plus proche agnat, en conséquence des traités de famille subsistans, et aussitôt après la réception de cette fâcheuse nouvelle, il a pris possession, autant que les circonstances actuelles peuvent le permettre.

Nouvelle Grammaire françoise pour les Allemands, par M. Debonale, licencié en droit & ci-devant avocat en parlement.

Cette Grammaire est l'ouvrage d'un homme d'esprit qui, au lieu de se trainer dans une route tant de fois battue, s'est frayé un nouveau chemin. Son plan est absolument neuf, & la manière dont il explique les principes offre des aperçus lumineux, & des rapports qui n'avoient point encore été saisis. Cette marche originale de l'auteur ôte à sa production la sécheresse que comportent ordinairement les manières grammaticales, & en rend la lecture aussi agréable qu'instructive. Nous lui reprocherons cependant trop d'amertume dans quelques-unes des ses critiques.

Cette Grammaire se trouve chez Hoffmann libraire à Hambourg, & chez les autres libraires de l'Allemagne.

*Cours du change de Francfort, du 5 Mai.*

Amsterdam Ct. — Argent à c/sj 135 3/4. à 2sm 134 3/4.  
Hambourg — Lettres à c/sj. 149 3/4. à 2sm 149.  
Augsbourg — Argent à c/sj 100 1/4.  
Vienne — Lettres à c/sj 99. à 2sm 98 1/4. — Argent à c/sj 98 1/2. à 2sm 97. 3/4.  
Londres — Lettres à 2sm 148 1/4.  
Bâle en écus neufs. — Argent à c/sj. 100. 3/4.  
Brême Louisd'or. — Lettres à c/sj. 108.  
Leipsick en foire Sp. — — — Argent 101 3/4.